

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants : 10

Date de convocation et d'affichage :

13 septembre 2024

Numéro :

D20240919_212

Objet :

Appel à projets relatif à « Structuration de filières de valorisation durable de la haie »

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 septembre, à 17 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Condeissiat, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	I.DUBOIS
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	
	Michel	JACQUARD		x	
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	X		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Gérard BRANCHY**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Ce dispositif piloté par l'ADEME a pour objectif d'aider les acteurs à la structuration de filières afin de développer la production et la commercialisation de produits bois de qualité et issus de haies et d'arbres gérés durablement. A l'échelle du département de l'Ain plusieurs structures se mobilisent pour développer la gestion durable et la valorisation des haies agricoles, rassemblées elles constituent le collectif qui porte la réponse à cet appel à projets. Il s'agit de la Chambre d'agriculture de l'Ain, Mission

Haies, la Fédération départementale des CUMA, le Syndicat du Haut-Rhône, Grand Bourg Agglomération, l'EPLEFPA des Sardières et la SPL ALEC Ain. Le territoire a la chance d'être déjà doté de matériel d'exploitation performant (grapin-tronçonneuse et déchiqueteuse en CUMA), l'opportunité est plutôt de bénéficier d'un soutien financier pour déployer l'animation à trois échelles complémentaires : le département, la Communauté de Communes et le site pilote, pour nous la ferme du Jonc au Plantay. La demande d'aide porte sur des actions menées d'avril 2025 à avril 2027.

La Communauté de Communes de la Dombes propose dans ce cadre :

- La réalisation d'un Plan de Gestion du Bocage (étude de gisement) avec l'appui méthodologique et technique de Mission Haies.
- L'organisation d'échanges techniques sur la gestion durable (sensibilisation avant la coupe, préparation de chantier...) et la réalisation d'une brochure à destination des propriétaires.
- Le recensement de la consommation locale de plaquettes (chaudières, paillages, litière...), mais aussi l'étude de nouveaux débouchés potentiels (aires de jeux, paillage de haies en lien avec le Pacte plantation...).
- La mise en œuvre d'un site pilote à la ferme du Jonc au Plantay afin d'expérimenter localement les techniques de gestion durables et proposer des retours d'expériences sur l'amont et l'aval de la filière.
- La participation à un voyage d'étude pour rencontrer une structure ayant consolidé une filière haie durable.

Dépenses prévisionnelles de la Communauté de Communes de la Dombes :

	Coûts	Taux d'aide	Aide	Autofinancement
Animation territoriale	14 625,00 €	80%	11 700,00 €	2 925,00 €
Investissement	3 000,00 €	50%	1 500,00 €	1 500,00 €
Prestation	300,00 €	80%	240,00 €	60,00 €
TOTAL	17 925,00 €		13 440,00 €	4 485,00 €

Budget prévisionnel
global :

	Coûts	Taux d'aide	Aide	Autofinancement
TOTAL Animation	216 685,00 €	80%	173 348,00 €	43 337,00 €
TOTAL Investissement	9 000,00 €	50%	4 500,00 €	4 500,00 €
TOTAL Prestation	24 400,00 €	80%	19 520,00 €	4 880,00 €
Budget total	250 085,00 €		197 368,00 €	52 717,00 €

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver la réponse à l'appel à projets relatif à la « Structuration de filières de valorisation durable de la haie » pour la période d'avril 2025 à avril 2027,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 17 925,00 €.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la réponse à l'appel à projets relatif à la « Structuration de filières de valorisation durable de la haie » pour la période d'avril 2025 à avril 2027,

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier d'un montant de l'ordre de 17 925,00 €.

Ainsi fait et délibéré, le 19 septembre 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

